

Bruxelles, le 21 décembre 1972
BO/ab

432
LIBRARY

Note BIO COM (72) 155 aux bureaux nationaux
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

Réunion de la Commission

La Commission s'est réunie hier, sous la présidence de M. Mansholt et a délibéré sur un certain nombre de dossiers. Il s'agissait de l'avant-dernière réunion, puisqu'elle se réunira encore une dernière fois le 5 janvier prochain.

1. - Fonds de coopération monétaire

La Commission a été saisie en restreinte, d'un avant projet préparé par M. Barre au sujet du Fonds de coopération monétaire, qui devrait être approuvé par le Conseil et installé avant le 1er avril prochain. Ce sera à la Commission Ortolini de présenter et défendre ce dossier au Conseil. Pour l'instant, nous ne sommes pas autorisés de vous donner de détails à ce sujet.

2. - Fonds social

La Commission a statué sur les premières demandes d'intervention du Fonds social européen rénové. Après avoir entendu l'avis du comité du Fonds social européen, réuni le 1er décembre 1972, la Commission a décidé le 20 décembre d'agréer la première série de demandes d'intervention du Fonds social européen rénové au titre des dispositions de l'article 5 de la décision du Conseil de ministres du 1er février 1971 et concernant 15 opérations à réaliser sur le territoire des six Etats membres. Suite à ces agréments, des crédits de 50,062 Mio U.C. seront mis à la disposition des responsables des opérations, au cours des années 1972, 1973 et 1974; ce montant se répartit comme suit :

- 37,222 Mio U.C. pour des opérations dans des régions où le retard de développement ou le déclin des activités dominantes entretiennent un déséquilibre grave et prolongé de l'emploi,
- 6,445 Mio U.C. pour des opérations visant à assurer une qualification de la main-d'oeuvre adaptée au progrès technique,
- 6,395 Mio U.C. pour des opérations en faveur des handicapés.

3. - Garanties aux investissements

La Commission a adopté un projet de proposition de règlements du Conseil pour instituer un système de garanties communautaires des investissements privés dans les pays tiers. Cette garantie correspond au double souci d'avoir une politique commerciale dynamique et de venir en aide aux pays en voie de développement. Cette garantie se veut complémentaire des systèmes nationaux et pourrait être appliquée pour les investissements dans tous les pays tiers. La Commission propose également la création d'un office européen de garantie pour gérer cette procédure si elle était adoptée par les Etats membres.

4. - Politique commune vis-à-vis des pays de l'Est

Comme vous le savez, le 1er janvier prochain, les règles de politique commerciale commune vis-à-vis des pays à commerce d'Etat entreront en vigueur. En conséquence, les négociations purement nationales seront remplacées par des négociations communautaires ou bien par des procédures ad hoc de coordination préalable. Cela implique un approfondissement des coordinations communautaires, tel qu'il est envisagé par les décisions récentes du Conseil.

La Commission a approuvé hier et envoyé au Conseil un rapport détaillé sur les résultats déjà obtenus dans le domaine de l'harmonisation au sein de la Communauté, dans lequel elle souligne la nécessité de mettre en oeuvre, dans un proche avenir, de nouveaux instruments et méthodes au service de la politique commerciale commune, aussi bien dans le domaine de la politique des crédits à l'exportation et de leur garantie, qu'aux différentes formes de coopération commerciale et politique. La Commission annonce des propositions à ces fins dans le courant de l'année prochaine.

Calendrier pour le mois de janvier

- 5 janvier 1973, dernière réunion de la Commission Mansholt
- 6 janvier, 10 heures, passage des pouvoirs entre le Président Mansholt et le Président Ortolí.
- 6 janvier, à partir de 15 heures et dimanche 7 janvier, réunion de la nouvelle Commission consacrée à l'attribution des portefeuilles.
- 9 janvier, après midi à Luxembourg, cérémonie à la Cour de Justice pour l'engagement solennel.
- 10 janvier, deux jours de séance de la Commission pour la nomination des nouveaux Directeurs généraux.
- 15 janvier, séance solennelle du Conseil de la Communauté élargie au Palais d'Egmont à Bruxelles
- 15/16 janvier, réunion trimestrielle des ministres des finances à Luxembourg.
- 16 janvier, à Strasbourg, séance solennelle du nouveau Parlement européen et session ordinaire.
- 18 janvier, Conseil Euratom.
- 22/23 janvier, Conseil des ministres de l'agriculture
- 24/25 janvier, deux jours de séance de la Commission pour l'établissement du programme de travail pour les prochains mois.

A tous ses lecteurs, le Groupe du Porte-Parole souhaite Joyeux Noël et Bonne Année.

Amitiés

B. OLIVI

